

COLLOQUE RÉGIONAL LIEU DE SANTE SANS TABAC

6 NOVEMBRE 2019



la santé pour territoire

Le Programme National de Lutte contre le Tabac 2018-2022

Dans le prolongement du Programme National de Réduction du tabagisme (PNRT) 2014-2019 , de la stratégie Nationale de Santé et du Plan Priorité prévention, le PNLT fait de la lutte contre le tabac une priorité essentielle de santé publique.

- Son ambition : **continuer à réduire le nombre de fumeurs** :
 - Moins de 22 % de fumeurs quotidiens chez les 15-75 ans en 2022
 - La réduction de la prévalence à 17 % de fumeurs quotidiens en 2027
 - L'ambition d'une première génération sans tabac à partir de 2032
- Sa Méthode:
 - **Amplification d'actions** qui ont fait leurs preuves
 - Inspiration **d'actions probantes** déjà déployées dans d'autres pays
 - **Actions innovantes**
- Des moyens conséquents, en faisant contribuer l'industrie du tabac:
 - **100 M€ en 2018 par le fonds de lutte contre le tabac**
 - **590 M€ d'ici 2022 consacré au renforcement de la prévention en matière d'addiction**

Le Fonds de lutte contre le tabac

Créé en décembre 2016 au sein de la CNAM, il a permis de financer des actions nationales, internationales et régionales pour un budget total de 100 millions d'euros en 2018 et 120 millions en 2019.

Ces actions en cohérence avec les orientations du **programme national de lutte contre le tabac** (PNLT) devaient s'inscrire dans **4 orientations prioritaires**:

- **protéger les jeunes et éviter l'entrée dans le tabagisme**
- **aider les fumeurs à s'arrêter de fumer**
- **amplifier certaines actions auprès de publics prioritaires, dans une volonté de réduire les inégalités sociales**
- **soutenir l'innovation, la recherche appliquée et l'évaluation des actions de prises en charge**

En 2019, en cohérence avec le **plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022**, le périmètre d'actions du Fonds est élargi à la lutte contre les addictions liées aux substances psychoactives : tabac, alcool et autres substances psychoactives avec une priorité pour le cannabis

Actions financées en 2018	Description de l'action	Porteur(s)	Montant attribué	Chiffres clés
Traitements nicotiniques de substitution	Accompagnement de la fin du forfait de 150€/pers./an et remboursement en droit commun d'une liste de TNS	CNAM / MSA	32 M€	
Application de « e-coaching » relative à l'arrêt du tabac et AAP Moi(s) sans tabac	Maintenance de l'application numérique et ajout d'évolutions Actions locales d'information et/ou aide à l'arrêt	CNAM	0,5 M€ 4.5 M€	293 projets financés
AAP « mobilisation de la société civile »	Appel à projets national à destination des acteurs de la société civile	CNAM	5 M€	16 projets financés dont les missions du RESPADD pour le déploiement de la démarche LSST
L'opération « déclic stop tabac » et entretiens motivationnels d'arrêt du tabac	L'action Déclic Stop Tabac est un programme d'éducation à la santé de proximité, décliné par les caisses locales de la MSA. Elle cible les jeunes de 16 ans scolarisés en Ets d'enseignement agricole et les salariés de structures d'insertion par l'activité agricole	MSA	0,12 M€	1700 participants dont 1073 jeunes scolarisés en maison familiale rurale
Amplification des actions de marketing social de prévention du tabagisme	Diverses actions de marketing : communication autour de la journée internationale de lutte contre le tabac, amplification de Moi(s) sans Tabac, dispositif de dénormalisation du tabac auprès des 121-18 ans, campagne sur les bonnes résolutions de janvier	Santé Publique France	9,4 M€	18 001 officines engagées lors de Moi(s) sans tabac, contribuant à la remise de 700 000 kits d'aide à l'arrêt
Appel à candidatures permettant de déployer le programme « TABADO »	Le programme « TABADO » vise à contribuer à la lutte contre les inégalités sociales de santé en proposant un accompagnement à l'arrêt du tabac dans les CFA et lycées professionnels	INCa	3,5 M€	13 projets financés (7 projets pilotes et 6 projets d'amorçage)
AAP commun des programmes de recherche appliquée	Cet appel à projets couvre toutes les dimensions de la recherche (fondamentale, clinique ou populationnelle en fonction des volets)	INCa / IReSP	14 M€	25 projets financés

Actions financées	Description de l'action	Porteur(s)	Montant attribué	Chiffres clés
Appel à projets régionaux et appui à la gouvernance des programmes régionaux de réduction du tabagisme (P2RT)	Cet appel à projets vise au déploiement de certaines actions des P2RT et des actions nationales prioritaires relatives à la prévention de l'entrée dans le tabagisme ; l'aide à l'arrêt du tabagisme ; l'amplification d'actions de lutte contre le tabac auprès de publics prioritaires pour réduire les inégalités sociales de santé	ARS	29 M€	265 projets financés (dont 78 projets s'inscrivant dans la priorité « Lieux de santé sans tabac » et 40 projets de développement des CPS)

L'ensemble des actions :

- issues de l'AAP BFC : 11 projets retenus pour un montant de 1 100 000 €
 - issues des AAP nationaux et ayant un déploiement en BFC
- sont venues enrichir le P2RT (plan régional de réduction du tabagisme) préexistant
En BFC: 33 actions en 2018 et appelé à s'enrichir chaque année...

Importance de la structure d'appui prévue par la l'instruction nationale pour accompagner les acteurs, assurer le suivi des actions, l'évaluation du plan, et l'animation régionale.

Le cabinet ENEIS by KPMG est retenu pour 3 ans à l'issue d'un marché public.

Priorité nationale particulière en 2018 et 2019 sur l'objectif LSST

L'objectif est d'amener sur la période 2018-2022, **au moins 50% des ES publics et privés**, qu'ils appartiennent ou soient associés ou non à un GHT, à adopter cette démarche.

Sont retenus prioritairement :

- les établissements qui ont une **activité « femme, mère, nouveau-né, enfant »**, dont les établissements autorisés à l'activité de soins en gynéco obstétrique;
- les établissements de soins **autorisés à traiter les patients atteints d'un cancer**

Les projets doivent répondre aux exigences sociales de la démarche LSST (Guide du RESPADD)

En **2019**, une priorité complémentaire est définie : « agir auprès des **lieux de formation des étudiants en filière santé** afin que ceux-ci deviennent des lieux exemplaires « sans tabac »

Projets LSST issus des AAP FLCT 2018

78

Projets « lieux de santé sans tabac » financés

Soit **28%** de l'ensemble des projets financés dans le cadre de l'appel à projets régional

8,8
Md€

Montant total des projets LSST financés

Soit **38%** de l'ensemble des projets financés

11

Nombre d'ARS ayant financé au moins un projet LSST en 2018

Les régions Nouvelle-Aquitaine (17), Centre-Val de Loire (14) et Ile-de-France (10) sont les régions qui ont financé le plus de projets LSST.

Projets LSST issus des AAP FLCT 2018



61 projets sont portés par des établissements de santé / des GHT



Parmi ces établissements, 46 sont des établissements publics et 15 sont des établissements privés



9 projets sont portés par des ESMS associatifs (4) ou des structures de soins primaires (5).



Les autres projets sont portés par des associations. Pour la plupart d'entre elles, il s'agit des antennes régionales d'associations nationales.

Projet LSST BFC 2018

En 2018: aucun projet LSST déposé, mais proposition du **GAFC** (Groupement Addiction Franche-Comté) de **créer les conditions favorables à l'inscription des établissements de santé dans la démarche LSST.**

Projet financé sur 1 an

Ses missions étaient de :

- présenter et promouvoir la démarche LSST,
- présenter les outils : audit et guide RESPADD
- Réaliser une étude prospective des usages en matière de tabacologie au sein des établissements de santé de Bourgogne Franche-Comté

Avec un accompagnement renforcé du cabinet **ENEIS by KPMG** structure d'appui auprès de l'ARS.

Projets LSST BFC 2019

